

Simon Lauretti
Université d'Angers – LLSH
Master 2 – Lettres modernes, parcours recherche
Sous la direction de Mme Pinto-Mathieu

Article produit dans le cadre de la bourse de recherche en histoire régionale attribuée par la Région Pays de la Loire
Septembre 2026

TRIBOULET, UN FOU EN ANJOU

À partir de la figure de Triboulet, fou du roi René d'Anjou au XV^e siècle, ma recherche interroge la manière dont les œuvres, et donc les imaginaires et les pratiques spectaculaires médiévales, peuvent encore être transmises et jouées aujourd'hui. Entre étude littéraire, patrimoine régional et création scénique, il s'agit de comprendre ce que la fin du Moyen-Âge peut nous apporter dans ses originalités.

Quand Triboulet défiait la mort dans une pièce de théâtre dont je m'applique aujourd'hui à en faire l'édition, le fou avait dans son voisinage un riche foyer littéraire et artistique. Volonté politique, politique culturelle ? Le roi René, lui-même auteur mais surtout mécène, attirait effectivement à sa cour de nombreux auteurs et artistes, favorisant ainsi, des rencontres et des échanges intellectuels, si ce n'est une concurrence artistique, comme en témoigne cet extrait du texte inédit de Triboulet sur lequel je travaille :

610 Si j'ay esté par Envie assailly
611 Contre aucun fol dont j'estoye acoeuilly
612 Doubtant qu'il fust plus en grace que moy
613 Ou qu'il pensast moy debouter du roy
614 Ou pour servir on m'avoit volu mettre,
615 Ay je fait mal se j'ay aymé mon maistre?
616 Ne doit chascun entendre a ses affaires?
617 De fol a fol l'envie ne vault gaires.¹

¹ TRIBOULET, *Triboulet face à la Mort*, édition critique Simon Lauretti, Manuscrit La Haye 71 G 61, Bibliothèque royale de la Haye, Pays-Bas, XV^e siècle.

On trouve en lien avec la cour angevine et à proximité les frères Simon et Arnoul Gréban, auteurs manceaux incontournables des grands mystères religieux qui furent soutenus financièrement par le roi, mais encore François Villon, poète errant venu chercher refuge à Angers après ses déboires parisiens. Bien qu'aucune preuve historique ne l'atteste explicitement, il est plaisant d'imaginer que Triboulet ait pu croiser ces autres personnalités du XV^e siècle, reflétant en si peu de noms toute l'effervescence culturelle qui pouvait animer alors la cour du « bon roi René ».

Le roi René est lui-même épris du désir d'écrire : *Le Livre du Cueur d'amour espris* reste sans doute son œuvre la plus connue, datant de 1457, une époque où Triboulet était très actif à la cour. C'est un roman allégorique en prose : entre dimension personnelle de l'allégorie et universalité épique. Cela va de pair avec un nouveau courant religieux : *la devotio moderna*, qui prône un rapport plus personnel à la foi, notamment par l'introspection, ce qu'on retrouvera aussi dans *Triboulet face à la Mort*. Fervent catholique et vouant un culte à Marie-Madeleine, on remarque en lisant les archives du roi qu'il investit des sommes conséquentes pour une culture diversifiée en mettant à contribution les talents locaux, et notamment notre ami Triboulet à qui il réservait un appartement près des Halles et dont il finançait le mariage (avec la Triboulette), et de nombreuses paires de chaussures (Triboulet était un danseur hors pair, excusez le jeu de mot), ainsi que des costumes de scène.

Si le divertissement, au sens étymologique de « *divertir* », se présente d'abord comme une manœuvre de détournement visant à nous distraire de questions qui peuvent être relatives au sens de la vie et donc à notre finitude, il finit paradoxalement par nous ramener à l'objet même qu'il cherchait à fuir. Est-ce que ce détour nous permet une lucidité nouvelle sur le sujet ? Au moins, il fournit des réponses ou des questionnements par le prisme du travail de l'auteur, il chasse un peu de notre anxiété.

La mort, tout en étant un sujet spectaculaire par essence, demeure une thématique fertile pour la pensée et l'imaginaire. Se divertir avec la mort, c'est se rappeler au vivant. C'est se poser la question de ce qui nous rend vivants et de nos intérêts. Dans le texte que j'étudie Triboulet nous rappelle ici sa fonction et, surtout, le vide qu'il laissera par son absence. Le fou étant le *praeludere*, celui qui professionnellement a la charge de divertir la cour du roi René.



Lecture du Manuscrit de *Triboulet face à mort*, mise en voix devant les tapisseries de l'apocalypse,
Mise en scène Simon Lauretti, Sylvain Ottavy dans le rôle de Triboulet, Chateau d'Angers, 2022



Pièce frappée à l'effigie de Triboulet
Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Monnaies, médailles et
antiques, AV 149 et S.I 4011 BIS

Le Moyen-Âge subventionné, entre folklore et patrimoine en Pays de la Loire

Ce lien entre création, pouvoir et financement ne se limite pas à l'époque médiévale. Quelques siècles plus tard, les politiques culturelles continuent de définir, au moins en partie, les formes du passé que l'on expose. Voilà en partie ce qui m'a poussé à examiner les dossiers de subventions conservés aux Archives régionales.

Il ne s'agissait plus seulement de s'interroger sur les œuvres médiévales elles-mêmes, mais de se demander ce que devient aujourd'hui le Moyen Âge lorsqu'il entre dans le champ des politiques culturelles et du spectacle vivant. Quel Moyen-Âge choisit-on encore de montrer, de jouer ou de financer ?²

Mon dépouillement a porté principalement sur plusieurs ensembles documentaires relatifs aux subventions accordées à des manifestations et à des spectacles.³ Au sein de ces dossiers, j'ai recherché les projets dont les intitulés faisaient explicitement apparaître des termes tels que « Moyen-Âge », « médiéval » ou « mort ». L'objectif n'était donc pas d'établir une histoire exhaustive de la politique culturelle régionale, mais d'observer, sur une période couvrant approximativement les deux dernières décennies, quelles représentations du Moyen Âge étaient susceptibles de parvenir jusqu'aux dispositifs de soutien au spectacle.

Le premier constat est particulièrement net. Parmi les projets ainsi repérés, le Moyen Âge apparaît systématiquement sous une forme essentiellement festive, évocatrice ou folklorique. Il est convoqué comme décor, comme ambiance ou comme réservoir d'images immédiatement reconnaissables : fêtes médiévales, évocations historiques, costumes, reconstitutions, animations patrimoniales ou spectacles empruntant à un imaginaire médiéval largement recomposé. Les noms historiques peuvent être respectés, les lieux et les personnages peuvent être correctement désignés, mais l'ambition première demeure celle de l'évocation. Il s'agit moins de faire entendre ou de remettre en circulation une œuvre produite au Moyen-Âge que

² Pour les dossiers relatifs aux subventions culturelles consultés dans le cadre de cette recherche, voir Archives régionales des Pays de la Loire, 406 PR 489 ; 432 PR 89 ; 544 PR 53 ; 607 PR 132.

³ Archives régionales des Pays de la Loire (désormais ARPD), 406 PR 489 ; 432 PR 89 ; 544 PR 53 ; 607 PR 132. Les cotes 432 PR 89 et 607 PR 132 proviennent de versements de la direction chargée de la culture et du patrimoine ; les cotes 406 PR 489 et 544 PR 53 ont été versées par la direction chargée des finances.

de donner au spectateur contemporain le sentiment d'entrer, pour quelques heures, dans un « univers » médiéval.

Ce résultat fut décevant pour moi quand on commence à connaître le Moyen-Âge sous son patrimoine spectaculaire et littéraire. Mystères, moralités, farces, danses constituent un ensemble de textes, de pratiques et d'images qui pourraient faire l'objet de véritables réactivations scéniques. Aucune tentative n'est clairement identifiable quand il s'agirait de reprendre une œuvre médiévale pour elle-même, de l'adapter, de la traduire pour la scène contemporaine ou d'en expérimenter de nouvelles conditions de représentation. Dans les projets soutenus le Moyen-Âge est une thématique, il reste obscur, il est un « moyen » de se raconter des histoires. En somme, le regard que les siècles suivants ont porté sur le Moyen-Âge, jusqu'à le constituer en période « moyenne » entre Antiquité et Renaissance, semble encore produire ses effets sur la scène contemporaine : il demeure volontiers un ailleurs obscur plutôt qu'un répertoire à réinvestir ou du moins à interroger avec sérieux.⁴

Une « fête médiévale » et la remise en jeu d'un texte dramatique du XV^e siècle n'ont logiquement pas la même portée. Dans le premier cas, le Moyen-Âge fonctionne souvent comme un imaginaire partagé : il faut qu'il soit immédiatement reconnaissable. Le public doit pouvoir identifier rapidement un ensemble de signes associés à la période : costumes, armes, musique, artisanat, banquet, chevalerie. Dans le second cas, l'enjeu serait presque inverse : accepter la proximité d'une œuvre ancienne, son langage, ses structures. Ce second chemin est sans doute moins immédiatement spectaculaire et probablement plus difficile à présenter dans le cadre d'un événement grand public. Il constitue pourtant une autre manière, non moins vivante, de transmettre le patrimoine.

La question de la mort rend ce décalage particulièrement visible. Dans les Pays de la Loire comme dans d'autres régions françaises, plusieurs témoignages matériels de l'imaginaire macabre de la fin du Moyen-Âge ont été préservés. Les danses macabres, notamment, représentent des morts entraînant successivement les vivants de toutes conditions vers le souffle dernier. Elles sont à la fois images, textes et mises en mouvement imaginaires des corps. Cette

⁴ ARPDL, 406 PR 489 ; 432 PR 89 ; 544 PR 53 ; 607 PR 132. Le constat porte sur les manifestations identifiées au sein de ce corpus à partir des intitulés et mots-clés relatifs au Moyen Âge et à la mort ; il ne prétend donc pas constituer un recensement exhaustif de l'ensemble des projets culturels financés par la Région.

culture macabre fleurit tout particulièrement pendant ce XV^e siècle dans toute l'Europe occidentale.

La consultation, aux Archives régionales, du remarquable ouvrage de Christian Davy, *La peinture murale dans les Pays de la Loire*, a constitué à cet égard une découverte particulièrement précieuse pour ma recherche.⁵ Issu d'une étude de l'Inventaire général du patrimoine culturel, ce travail embrasse sur une très longue durée l'extraordinaire richesse du patrimoine pictural régional et montre combien la peinture murale constitue une véritable mémoire visuelle du territoire. L'ampleur de l'enquête est particulièrement frappante : les Pays de la Loire possèdent plusieurs milliers de peintures murales, réparties dans un très grand nombre d'édifices, et le Moyen-Âge y occupe naturellement une place importante. Le livre de Christian Davy m'a permis de prendre conscience de la proximité géographique de ce patrimoine. Certaines images que j'abordais jusque-là principalement à travers des exemples célèbres situés ailleurs en France ou en Europe possèdent des équivalents dans les Pays de la Loire mêmes.



Danse Macabre sur des vastes zones du support de bois, XVI^e siècle, Oré-sur-Loire (Sarthe), Église Saint-Martin-de-Vertou

⁵ Christian Davy, *La peinture murale dans les Pays de la Loire*, coll. « Essentiels Patrimoines en région », coéd. 303 / Région Pays de la Loire, mai 2023, 224 p. Ouvrage consulté aux Archives régionales des Pays de la Loire.

Mon exploration des dossiers de subventions n'a pas fait apparaître de projet consacré à la remise en valeur spectaculaire d'une danse macabre régionale, ni à la restauration ou à la réactivation, par le spectacle, d'un ensemble peint ou figuré de cette nature.⁶ Ce silence doit naturellement être interprété avec prudence. Les dossiers consultés concernent avant tout certaines formes de subventions culturelles et ne permettent pas, à eux seuls, d'affirmer qu'aucune intervention patrimoniale de ce type n'a été financée par d'autres voies. Lorsque ces œuvres se trouvent dans des édifices religieux, les questions de propriété, de conservation et de maîtrise d'ouvrage peuvent également faire intervenir les communes, les services de l'État, les Monuments historiques ou d'autres acteurs institutionnels.

Les dossiers consultés aux Archives régionales donnent ainsi à voir un Moyen-Âge qui reste attractif. Il continue à fournir des titres d'événements, des univers visuels et des occasions de rassemblement. Il conserve manifestement une grande efficacité auprès du public. Mais cette vitalité repose essentiellement sur sa dimension imaginaire et folklorique. Les œuvres médiévales elles-mêmes, et tout particulièrement les formes dramatiques ou macabres, demeurent beaucoup moins présentes. Il existe donc peut-être un espace encore largement ouvert entre deux pratiques aujourd'hui bien installées : d'un côté la conservation patrimoniale, de l'autre la fête ou l'évocation médiévale.

C'est précisément dans cet intervalle que s'inscrit aujourd'hui ma recherche-crédation : remettre en corps le jeu médiéval de la mort et éprouver ce qu'il peut encore nous dire de notre rapport à la fin de vie. Il s'agit aussi de voir ce qu'un regard contemporain et laïque peut déplacer dans des œuvres façonnées et comment la réincarnation de ces thématiques peuvent aider notre société à affronter la mort. Je travaille actuellement avec des équipes de scientifiques en laboratoire et CHU. La consultation des Archives régionales m'a ainsi permis de préciser, l'une des pistes de mon travail : chercher, derrière le Moyen Âge reconstitué, celui qui reste jouable. De Triboulet aux danses macabres, les Pays de la Loire conservent un patrimoine littéraire, pictural et spectaculaire particulièrement riche, mais encore peu réinvesti par la création artistique contemporaine.

⁶ ARPDL, 406 PR 489 ; 432 PR 89 ; 544 PR 53 ; 607 PR 132. Cette remarque porte exclusivement sur les dossiers consultés et ne préjuge pas de l'existence d'aides accordées à des opérations de restauration ou de valorisation dans d'autres cadres administratifs, patrimoniaux ou territoriaux.